



LA SAMBRIENNE

MAGAZINE • SEPTEMBRE 2023

39

Page 19

Permis accordé
pour le 5E Element

Pages 14-15

Notre série :
les dangers
de l'automne

Page 18

Intoxication au CO :
Ne vous laissez
pas surprendre



LA SAMBRIENNE VOUS ACCOMPAGNE (PAGES 4-6)



je gère mon logement

- 14-15** **Série : Les dangers des saisons**
Saison 3 : **L'automne**
- 16-17** **Cambriolages** pendant les « mois sombres »
- 18** **Intoxication au CO :** ne vous laissez pas surprendre !

je gère mon dossier

- 4** **La Sambrienne et le Relais Social** s'engagent pour 5 ans
- 5** **La Sambrienne et Solidarités Nouvelles** renforcent leur collaboration
- 6** La Sambrienne réclame **plus de moyens pour l'accompagnement social**
- 7** **Rapport de gestion 2022 :** des améliorations au quotidien
- 8** **Calcul de votre loyer** au 1^{er} janvier 2024

j'anime mon quartier

- 9** **District cup :** 3^e édition du tournoi de foot des quartiers
- 9** **Du ciné en plein air** dans nos quartiers
- 10-11** **Été Solidaire :** Des projets verts améliorent les quartiers
- 12-13** **Un nouveau parc Trigalet** à Jumet
- 22** Voici vos représentants au sein du CCLP
- 23** **La fête des voisins** à Mont-sur-Marchienne, Charleroi, Marcinelle et Gerpinnes

plan de construction

- 19** La Sambrienne reçoit **le permis unique** pour le 5E ELEMENT

je veux acheter

- 20-21** **Les biens à acheter**

je veux louer

- 24** **Les logements à louer**

mon quartier plus propre

- 26-27** **Calendriers des collectes Tibi**
- 27** **Cité Propre – Calendrier 2023**

Comité de rédaction:

C. Warzée, C. Cajot, C. Quairiaux, D. Conte,
F. Corman, M. Remacle, N. Segers,
R. Troiano.

Graphisme et impression:

Bietlot imprimerie

Photos:

Pixabay – Adobe Stock – La Sambrienne



Cher.e.s locataires,
Cher.e.s voisin.e.s,

L'automne est à nos portes, et avec lui vient une nouvelle saison pleine de changements et de projets passionnants.

Avant d'aborder ceux-ci dans les prochaines semaines, avec les équipes de La Sambrienne, il me tenait à cœur d'évoquer avec vous les nombreux projets de cet été 2023.

La Sambrienne a travaillé dur pour améliorer votre cadre de vie et rendre votre expérience de locataire encore meilleure, notamment à Goutroux, où le plan de rénovation est en cours, mais également dans d'autres quartiers où différents travaux et actions ont été menés. L'objectif demeure, à savoir embellir, moderniser et sécuriser les espaces communs. De plus, des espaces verts ont été aménagés pour vous offrir des lieux de détente et de convivialité, comme c'est le cas à l'Allée verte à Jumet, où les espaces verts sont aujourd'hui devenus le Parc Paul Trigalet.

En parallèle, en collaboration avec différentes institutions, nous avons participé à l'organisation de divers événements et activités pour favoriser les rencontres entre voisins et renforcer le sentiment de communauté. Des barbecues, des tournois de sport, ou encore des séances de cinéma en plein air, permettent ainsi de créer des liens entre les locataires et de partager des moments agréables ensemble.

En tant que locataires de La Sambrienne, vous êtes au cœur de notre attention. Nous sommes à votre écoute pour répondre à vos besoins et vous accompagner dans votre vie quotidienne. Si vous avez des questions, des préoccupations ou des suggestions, n'hésitez pas à contacter notre équipe qui se fera un plaisir de vous aider.

Au niveau des prochains mois, vous trouverez au sein de ce magazine différents conseils qui vous permettront de les passer sereinement et en toute sécurité.

N'oubliez pas aussi d'être particulièrement vigilant.e a bien remettre l'ensemble de vos documents attestant de vos ressources financières ; il est impératif de respecter les délais afin de continuer de bénéficier d'un loyer social adapté à vos revenus.

Les futurs mois annoncent encore la réalisation d'un nombre important de chantiers et d'actions.

Bref, le travail continue avec vous au centre de nos préoccupations.

Avant de conclure, je vous souhaite un automne agréable et rempli de moments chaleureux. Merci de votre confiance et de votre implication dans notre communauté.

Cordialement,

Maxime Felon
Président du Conseil d'Administration de La Sambrienne

La Sambrienne et le Relais Social s'engagent pour 5 ans



La Sambrienne et le Relais Social du Pays de Charleroi viennent de renouveler leur collaboration. Ensemble, ils s'engagent pour 5 ans autour du projet Housing First, un exemple carolo ayant relogé une soixantaine de personnes sans-abri.

Depuis 2015, le Relais Social du Pays de Charleroi est actif dans le projet Housing First. Ce projet vise la mise en logement de personnes ayant un long parcours de sans-abrisme et des problématiques de santé mentale. Laurent Ciaccia, coordinateur du Relais Social du Pays de Charleroi, en explique la philosophie : « *Le logement joue un rôle fondamental dans la lutte contre le sans-abrisme. En fournissant un toit sûr et stable, le logement offre bien plus qu'un abri physique. Il offre la possibilité de se sentir en sécurité, de se reposer, de se ressourcer et de se reconstruire. Au-delà du logement, il est essentiel de pouvoir proposer un accompagnement social pour les personnes sans abri dans ce processus.* »

De cette idée est né un pilote carolo, permettant une expérimentation sociale... qui a depuis rencontré un tel succès qu'il s'est pérennisé et commence à essaimer dans toute la Wallonie. « *Grâce à ce qu'on a mis en place, entre autres avec La Sambrienne, l'expérience carolo a permis de créer une méthodologie et un travail social qui fonctionnent. C'est*

maintenant reconnu à l'échelle wallonne et nous allons régulièrement présenter notre façon d'accompagner ce public dans d'autres villes et communes. »

Au cœur de ce projet, on trouve en effet une collaboration entre le Relais Social et La Sambrienne, indispensable pour proposer un logement durable et abordable aux personnes précarisées. « *Ce type de projet est exactement ce que nous cherchons à mener* », explique Maxime Felon, président du Conseil d'Administration de La Sambrienne. « *D'une part parce qu'il agit au centre de notre mission en offrant un logement à des personnes dépourvues de moyens et fragilisées. D'autre part parce qu'en collaborant avec un partenaire solide comme le Relais Social, nous pouvons fournir un accompagnement social de qualité au public qui en a le plus besoin. C'est un projet à haute valeur sociale ajoutée comme on les aime.* »

La collaboration entre la SLSP et le Relais permet en effet de renforcer les échanges sur deux points principaux : accompagner l'entrée en logement social des personnes suivies par Housing First,

et ensuite mettre en place des échanges réguliers pour aider ces locataires à gérer leur logement, leur dossier locatif et leur insertion dans leur quartier.

Et sur le terrain, les résultats sont remarquables. Depuis le démarrage du projet, une soixantaine de personnes a ainsi été relogée. L'immense majorité d'entre elles sont toujours en logement actuellement, souvent sans besoin d'accompagnement social supplémentaire. Et du côté de La Sambrienne, on constate un taux d'impayés inférieur à la moyenne de l'ensemble des locataires. « *C'est pourquoi, ces dernières années, nous avons constamment fait croître notre collaboration avec le projet Housing First, élargissant le nombre de logements proposés et favorisant les échanges entre nos équipes* », se félicite Maxime Felon.

Reconnue en tant que projet spécifique wallon, fierté pour ses porteurs, cette collaboration devait donc être pérennisée. C'est maintenant chose faite avec la signature d'une nouvelle convention cadre liant La Sambrienne et Housing First pour 5 années supplémentaires.



La Sambrienne et Solidarités Nouvelles renforcent leur collaboration

L'ASBL Solidarités Nouvelles accompagne les ménages en recherche de logement. La Sambrienne, avec 9.600 logements dispose du plus grand nombre de logements publics en Wallonie. Leur collaboration, logique, est maintenant concrétisée par une convention et une meilleure connaissance de leurs équipes.

Ça fait maintenant plus de 20 ans que Solidarités Nouvelles accompagne les personnes précarisées en recherche de logements. Reconnue par la Wallonie comme Association de Promotion du Logement (APL) et par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme association d'éducation permanente, mise en avant par ses actions militantes pour le droit au logement, la réputation de cette ASBL n'est plus à faire.

« Et bien entendu, dans nos équipes, tout le monde connaît ce service », explique-t-on au sein de la direction de La Sambrienne. « Au service candidature, on les accompagne dans la constitution des dossiers de leurs candidats locataires. Au service locatif, on les conseille sur les procédures à respecter, ... Les échanges sont nombreux et méritaient d'être reconnus et consolidés par une convention-cadre. »

C'est maintenant chose faite, et pour 5 ans. *« Nos publics se croisent et nos missions se complètent. Il s'agit ici de reconnaître cet intérêt commun et le travail effectué en commun jusqu'ici, et de définir des modes d'échanges pour encore intensifier nos relations »,* explique Fadel Azzouzi, directeur-gérant de La Sambrienne. *« Cela passera par trois points : de la formation, des passerelles vers le logement et de l'accompagnement social en commun. »*

La formation et l'information en commun sont capitales : *« Nos équipes doivent connaître le travail de Solidarités Nouvelles pour pouvoir le conseiller à notre public quand c'est pertinent. Et leur équipe sociale a été formée à nos procédures et aux réglementations wallonnes qui régissent le logement public. L'accompagnement social fourni aux candidats et aux locataires est donc complet et plus adapté. »*

Ensuite, des passerelles vers le logement ont été mise en place. Elles prévoient des liens et rencontres régulières entre les équipes de La Sambrienne et de Solidarités Nouvelles, pour étudier ensemble les dossiers de candidature des personnes

rencontrant le plus de difficultés. Ensemble, les équipes compléteront les dossiers et veilleront à faire valoir les situations rencontrées par les familles.

Enfin, la convention permet un accompagnement social en commun. *« Pour les personnes rencontrant le plus de difficultés, nous ne pouvons pas nous contenter de les loger sans les accompagner. Les équipes de Solidarités Nouvelles pourront prendre en charge une partie de cet accompagnement, en bénéficiant du soutien technique des équipes de La Sambrienne. »*

Du côté de La Sambrienne, on se réjouit de cette nouvelle collaboration avec un service social si réputé à Charleroi : *« Pour le bien-être de ses locataires, La Sambrienne doit s'appuyer sur toutes les forces vives de son bassin de vie et leur expertise. Leur spécialisation complète notre métier et nous permet de nous concentrer sur nos missions principales, tout en menant des actions à haute valeur sociale ajoutée. »*

Dans cet esprit, La Sambrienne reste donc ouverte aux propositions de collaborations et d'actions en partenariat.



La Sambrienne réclame **plus de moyens pour l'accompagnement social**

Depuis 2 ans, LaSambrienne a revu son organisation et augmenté le nombre de référents sociaux chargés de l'accompagnement des ménages. En 2022 encore, la société de logement public a dépassé les attentes régionales et accompagné plus de ménages fragiles.

La Sambrienne vient de soumettre à sa tutelle, la Société Wallonne du Logement (SWL), un bilan de l'accompagnement social fourni par ses équipes en 2022, au bénéfice des candidats à un logement et de ses locataires.

Cet accompagnement, subventionné par la Région, concerne les ménages rencontrant le plus de difficultés, dans des domaines variés. Il s'agit de les accompagner dans la réduction de leurs impayés, dans la saine gestion de leur logement et dans leur relogement.

Cette mission, a été répartie sur l'ensemble des directions et métiers de La Sambrienne, en mettant en place une transversalité de l'accompagnement social. Pour cela, La Sambrienne a désigné plus particulièrement 7 référents sociaux (contre 3 subventionnés par la Région).

Et ce nombre plus important de référents sociaux permet, sur le terrain, d'accompagner plus de ménages et d'ainsi dépasser les attentes de la Région. Les 7 référents sociaux de La Sambrienne et leur réseau de partenaires ont en effet pu réaliser 130 périodes d'accompagnement intensif de six mois pour 107 ménages fragilisés. Cela dépasse les seuils régionaux prévoyant un subventionnement de 80 périodes d'accompagnement pour une société de la taille de La Sambrienne.

« *Cela s'explique de deux façons* », explique-t-on au sein de La Sambrienne. « *D'une part, par la transversalité de l'accompagnement social en interne, qui nous permet de détecter plus de situations avant qu'elles ne s'aggravent.*

D'autres part par un renforcement de nos collaborations avec différents partenaires conventionnés, comme le Relais Social du Pays de Charleroi, Relogeas, Comme Chez Nous, ou encore la Médiation de Quartier, ... »

Mais ce n'est pas tout. « *En plus du travail social bien particulier des 107 ménages accompagnés subventionnés, nos référents sociaux ont soutenu de façon intensive 428 ménages.* » Ces familles ont ainsi pu bénéficier d'un accompagnement social personnalisé, dans des domaines très variés. Par exemple :

- 111 ménages accompagnés dans le cadre du plan de rénovation,
- 58 ménages candidats au logement social soutenus dans leurs démarches,
- 12 ménages suivis autour de leur problématique de handicap avec l'AVIQ
- ...

Enfin, il convient de rappeler que cela ne comprend pas les candidats locataires accompagnés par le service candidature, les suivis « simples » des impayés ou des demandes techniques, ou les dizaines de milliers de renseignements donnés par téléphone, par exemple.

Face à ce travail important, et conscient que la tâche sera au moins aussi importante en 2023, le CA de La Sambrienne a sollicité la SWL pour obtenir un financement supplémentaire de 287.617,50€ afin de pérenniser le travail des 7 référents sociaux en charge de l'accompagnement social.





Rapport de gestion 2022 : des améliorations au quotidien

L'assemblée générale de La Sambrienne a approuvé le rapport de gestion 2022 de la société de logement de service public de Charleroi et Gerpinnes. Les chantiers avancent et la qualité de vie dans les quartiers augmente. Mais cela a un coût qui inquiète.

Le rapport de gestion est le moment idéal permettant à toute l'équipe de La Sambrienne de jeter un œil dans le rétroviseur et de mesurer les avancées dans ses quartiers : « *Et je tiens à féliciter chaque travailleur pour l'excellent travail effectué* », se réjouit Maxime Felon, président du conseil d'administration. « *2022 a été une année de concrétisation et d'amélioration au bénéfice des habitants ! De l'espace d'accueil unique ouvert au cœur de Charleroi, aux 477 ménages ayant bénéficié d'un accompagnement social, on atteint nos objectifs et les dépasse parfois. Le travail remarquable de toutes les équipes de La Sambrienne nous a aussi permis de lancer notre important plan de rénovation, avec 5 chantiers en cours. Toujours pour moderniser le parc, nous construisons actuellement 93 logements sur 4 chantiers.* »

18 MILLIONS D'EUROS DANS LA BRIQUE

Ajoutés aux projets à l'étude, La Sambrienne a investi plus de 18 millions d'euros sur l'année écoulée. « *Mais n'oublions pas que derrière ces investissements dans la brique, il y a notre cœur de métier : les gens qui habitent nos quartiers* », rappelle Maxime Felon. « *Chaque euro investi par La Sambrienne, c'est un euro investi dans le bien-être des locataires et dans leur pouvoir d'achat. En 2022, nous avons ainsi dépassé les 10 millions d'euros de réductions de loyer accordées !* » 88% des locataires bénéficient d'ailleurs d'un loyer limité.

Mais ce regard vers ce qui a été fait ne doit pas faire oublier l'avenir. Et La Sambrienne fait face à deux menaces pour les années suivantes. « *On ne peut pas se dire que tout sera rose et que tout fonctionne, malgré les efforts de nos 181 travailleurs* », commente-t-on au sein de la direction. « *Nous avons par exemple attribué 663 logements en 2022, dont 463 à des candidats externes qui rejoignent donc notre société. Mais nous ne pouvons pas ignorer les plus de 4.000 familles en attente d'un logement social.* »

De la même façon, les investissements sont nécessaires et une fierté pour la SLSP, mais ils grèvent chaque année un peu plus ses finances. Comme le démontre le rapport : « *La situation financière de La Sambrienne est préoccupante et doit faire l'objet d'une attention particulière. L'exercice 2022 qui se solde par un bénéfice comptable de 3.1 millions d'euros ne doit pas cacher la réalité financière qui se dégrade et affiche d'ailleurs une perte en trésorerie de 8.3 millions d'euros.* »

« *On le voit donc, La Sambrienne démontre une année de plus sa gestion optimale dans un contexte difficile, aux moyens limités. Nous continuerons donc à interpeller la Société Wallonne du Logement pour son soutien face à ces tensions financières qui compliquent notre métier, pourtant si important pour tous les habitants de notre bassin de vie* », conclut Maxime Felon

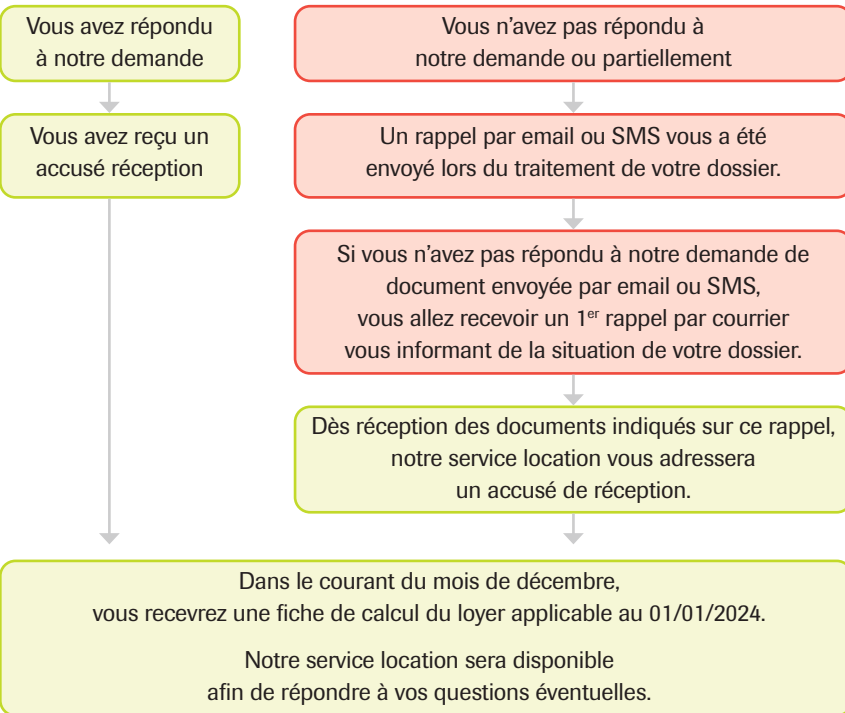


Calcul du loyer

au 1^{er} janvier 2024 pour les logements sociaux

Comme annoncé dans notre précédent numéro, un premier courrier précisant les documents nécessaires au calcul du loyer, au 1^{er} janvier 2024, a été adressé à l'ensemble des locataires, au courant de ces mois de juillet et août 2023.

Aussi, estimons-nous utile de vous informer du suivi de la procédure mise en place :



Dans le cadre de cette procédure, le dernier rappel prend la forme d'un **recommandé** adressé, dans le courant du mois d'octobre, **SI le dossier demeure incomplet**, compte tenu des informations en possession de la société.

Ce courrier s'inscrit dans le cadre de la disposition de l'arrêté du Gouvernement Wallon suivant laquelle en cas de refus de fournir les renseignements nécessaires pour l'établissement du loyer, faisant suite à un rappel adressé par la société au membre du ménage sous la forme d'une lettre recommandée, comme en cas de déclaration inexacte ou incomplète d'un membre du ménage, la société peut porter le loyer au montant maximum ou résilier le bail moyennant préavis (Art. 28 de l'arrêté du Gouvernement Wallon du 6 septembre 2007).

Nos services ont bien conscience du fait que la production de documents nécessaires au calcul du loyer s'inscrit dans le cadre de démarches administratives que l'on peut trouver rébarbatives. C'est d'ailleurs pour cette raison que La Sambrienne a déjà œuvré à une simplification administrative décrite dans notre précédent numéro. Restent donc les renseignements sollicités par courrier pour lesquels notre service location a besoin de votre collaboration. Nous comptons donc sur chacun d'entre vous !

ASBL AJMO
Accompagnement de jeunes en milieu ouvert

HALLOWEEN PARTY

ENVIE DE VIVRE UNE SOIRÉE
EFFRAYANTE AVEC NOUS ?
ENFILE TON COSTUME, ET VIENS
NOUS REJOINDRE POUR UN MOMENT
FRISSONANT !

MARDI 31 OCT

ACCEUIL À 17H
DÉBUT DES ACTIVITÉS : 18H
Informations au 0477/ 04.22.80
RUE DES DEMINEURS, 2
GOSELIES



Les Ateliers

« Aire de Familles »

*Vous êtes parents d'un enfant âgé de moins de 6 ans,
Vous souhaitez passer un agréable moment en sa compagnie,
Vous désirez rencontrer d'autres parents et partager vos questions,...*

Alors, venez nous rejoindre dans une ambiance conviviale, créative et de jeux !

Quand ? Deux lundis par mois, de 16h30 à 18h00 avec l'enfant
Deux lundis par mois de 13h à 14h30 entre parents

Où ? Rue des Démineurs n°2/001 à Gosselies

Accès bus : Ligne 63 ou 41 Arrêt « Grand Conty »

Infos et inscription : Nathalie ou Ludwine 0477/04.22.80
Participation gratuite



District cup : 3^e édition du tournoi de foot des quartiers

Dans le paysage de l'été carolo, la District cup devient une habitude mise en place par le Service des Sports de la Ville de Charleroi. Le tournoi de mini-foot dans les quartiers a encore attiré des centaines jeunes de 12 à 21 ans, lors des étapes dans les 5 districts, durant tout le mois de juillet. Tout cela avant l'apothéose de la grande finale à Garrincha (Dampremy).

Cette année, ce sont les quartiers du Roctiau (Montignies), de la rue Renchon (Mont-sur-Marchienne), le Parc Gobbe (Lodelinsart), le Parc de Monceau et la cité Hubinon (Gosselies) qui ont accueilli les étapes de cet événement, qui était accompagné d'activités pour les plus petits. Pour la petite histoire, c'est le District Nord (Vasco et Westaff) qui remporte le tournoi dans les 2 catégories pour la seconde année consécutive. Les plus jeunes attendent déjà l'édition 2024 avec impatience.

Du ciné en plein air dans nos quartiers

C'est un bon millier de personnes qui ont assisté à la nouvelle édition des séances de cinéma en plein air, portée par le Service Jeunesse de la Ville de Charleroi et le Service Cinéma de la Province de Hainaut.

Cet été encore, 5 quartiers de chacun de nos Districts Carolos auront été le théâtre d'activités et d'animations et... des séances de cinéma à destination des jeunes et de leurs familles.

Un grand nombre d'associations jeunesse, de Maisons des Jeunes, et de services de la Ville de Charleroi ont répondu présent et se sont mobilisés pour offrir un beau moment de divertissement et d'information aux habitant.e.s de Gilly, de Charleroi Nord, de Marchienne-au-Pont, de Marcinelle et de Jumet.





Été Solidaire : Des projets verts améliorent les quartiers

Cette année encore, la Ville de Charleroi et LaSambrienne ont mené, en collaboration avec les associations de quartier, le projet Été Solidaire. Et, comme chaque année, ce projet s'intensifie et se renforce. Ainsi, le record de 50 jeunes mobilisés en 2022 a été dépassé avec 63 jeunes engagés sur divers projets à Charleroi !

Nouveauté en 2023, les projets ont aussi pu être ouverts au secteur associatif, hors des quartiers de logements publics. Ainsi l'ASBL Le Triangle à Mont-sur-Marchienne, Maison d'accueil travaillant entre autres avec le public sans abri, a pu voir ses installations améliorées. L'ASBL Charleroi Nature et la Maison Sociale de Gosselies ont aussi pu encadrer des jeunes travailleurs.

Mais revenons dans nos quartiers de logements publics où 4 projets ont pu être menés :

- A Jumet, autour de l'Allée Verte, les jeunes encadrés par la Régie des Quartiers ont collaboré à la création du parc Paul Trigalet (voir dans ces pages), et ont créé des hôtels à insecte, des bacs de plantation et un tout nouvel espace de convivialité.
- A Marcinelle, l'ASBL TEP nouvellement installée dans le quartier du Berceau a mobilisé des jeunes pour créer des espaces de nature autour des immeubles.

- Dans le quartier du Rambulant à Gilly, la Régie des Quartiers et l'AMO Point Jaune se sont alliées et ont mis en place des bacs potagers. Plus efficaces et rapides que prévu, les jeunes ont ensuite pu travailler à l'amélioration des espaces verts du quartier et rénover un espace de collecte des déchets.

- Enfin, dans le quartier du Spignat à Marchienne-au-Pont, les jeunes encadrés par la Régie des Quartiers ont créé un terrain de pétanque et les espaces de rencontre le bordant.

Pour rappel, le projet Été Solidaire permet aux jeunes de bénéficier d'un job étudiant rémunéré, d'une première expérience professionnelle, tout en améliorant son propre cadre de vie. Les jeunes sont en effet engagés par la Ville de Charleroi, sous contrat de travail étudiant. Ils réalisent ensuite des projets au bénéfice de leurs quartiers, encadrés par une ASBL locale. La Sambrienne fournit quant à elle le matériel nécessaire et un soutien technique.





Un nouveau parc à Jumet



La Sambrienne et la Ville de Charleroi ont inauguré ce mardi le nouveau parc de la commune. Baptisé parc Paul Trigalet, en hommage au prêtre ouvrier et militant du droit au logement, il a la particularité d'être intégré au cœur d'un quartier de logements publics.

L'Allée Verte à Jumet, une rue et un quartier de logements publics que Paul Trigalet a longtemps arpenté. Prêtre ouvrier, fondateur entre autres des ASBL Solidarités Nouvelles et Comme Chez Nous, cheville ouvrière de la création du Relais Social du Pays de Charleroi, ce carolo a toujours milité pour le droit au logement et l'accompagnement du public sans abri, jusqu'à son décès en 2018.

L'Allée Verte est aussi un quartier qui porte bien son nom. Les immeubles, comptant 269 logements publics, sont séparés par des espaces verts à la végétation dense... Un peu trop ces dernières années, d'ailleurs.

Les bois situés autour des immeubles devenaient peu praticables et amenaient un sentiment d'insécurité pour les habitants. Il était donc important pour La Sambrienne, propriétaire des lieux d'intervenir, et de faire de ce quartier un parc, une bulle de nature en ville accessible à tous.

« *Et c'est maintenant chose faite* », a commenté Maxime Felon, Président du Conseil d'Administration de la société de logements de service public lors de l'inauguration de ce parc. « *Après un investissement conséquent, dépassant les 330.000 €, le quartier bénéficie d'un espace ouvert, lumineux et agréable. Un véritable parc carolo dont la Ville peut être fière !* »

En effet, c'est en collaboration avec la Ville de Charleroi que le projet a été imaginé. Des plans ayant bénéficié de l'expertise de l'équipe Nature en Ville, à la réflexion plus large sur le quartier menée par la cellule du Bouwmeester. Jusqu'au nom, décidé par la commune, à la demande du secteur associatif si cher à Paul Trigalet. Le choix de ce parc correspond doublement à sa personnalité alliant d'une part son amour de la nature et d'autre part son attachement à la cause du logement public, comme l'explique Paul Magnette, Bourgmestre de Charleroi : « *Le collège communal s'y était engagé. Le choix d'attribuer son nom à un parc au cœur de ce quartier trouve ici tout son sens, il allie l'engagement du militant pour le droit au logement et la nécessité de proposer un environnement de qualité aux habitants* ».

Une politique de quartier plus large

La création de ce parc fait partie d'un plan plus vaste d'amélioration des quartiers de La Sambrienne. « *Pour tous ces lieux de vie, pour le bien-être de leurs habitants, on travaille sur plusieurs fronts* », commente Maxime Felon. « *Technique, d'abord, avec la rénovation du bâti et l'embellissement, ou la gestion des abords. Mais aussi social, avec des partenariats et une présence renforcée dans les quartiers.* »

L'Allée Verte et la création du parc Paul Trigalet sont un exemple parfait de cette dynamique. « *On bosse en commun avec nos partenaires, Ville et Régie de Quartier en tête. On améliore le cadre de vie et on sécurise le site. Et on combine le tout avec des actions technico-sociales régulières sur le site, comme les opérations Cité Propre ou dernièrement un projet Été Solidaire où les jeunes engagés par la Ville de Charleroi et encadrés par la Régie des Quartiers ont participé à la réfection d'une partie du parc.* »

Une collaboration avec les forces vives du quartier que salue Paul Magnette : « *L'implication des habitants contribue à la vie sociale du quartier. Elle améliore les relations entre voisins et embellit le cadre de vie quotidien. Le projet réalisé cet été avec les jeunes en est une belle illustration* ».

Enfin, cette inauguration a permis de présenter au quartier de nouveaux projets, comme la mise en place d'aire de jeux et d'espaces polyvalent.

La Ville de Charleroi prévoit en effet une réflexion complète sur le quartier. « *Le projet d'aménagement du site de l'Allée Verte s'inscrit dans un réseau d'espaces verts et de nature que nous souhaitons développer au sein des quartiers. Des connexions vers les terrils voisins sont possibles mais aussi vers 2 cimetières qui, à terme, joueront aussi un rôle dans ce maillage vert. Le projet devra viser une amélioration des qualités paysagères et du cadre de vie pour les habitants au travers d'aménagements et de nouveaux équipements* », conclut le Bourgmestre.



Série : Les dangers des saisons

Saison 3 : L'automne

Episode 1

Après une belle période estivale, ayant de nombreux bénéfices pour le corps (vacances, soleil, baignade, moments passés entre amis, repos), l'automne est la période de transition en douceur vers l'hiver.

Le mécanisme d'adaptation interne se met alors en route pour faire face aux risques naturels : virus, froid, baisse de la luminosité. Ces risques entraînent donc des déséquilibres et le développement de certaines maladies de saison (rhume, bronchite, grippe, gastro-entérite, etc.).

Les répercussions se manifestent autant sur le plan physique que psychologique. Nos habitudes changent considérablement de celles prises en été, avec la rentrée, le changement de climat et les journées qui se raccourcissent. Notre corps a parfois du mal à faire face à ce changement. Et les répercussions se font sentir sur le moral : anxiété, stress, coups de blues et dépression peuvent commencer.



Episode 2 : Sur la route

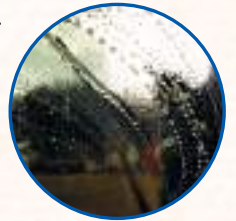
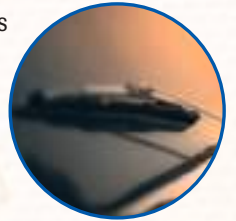
Le temps clément et estival derrière nous, nous voilà dans des conditions climatiques moins réjouissantes. Il est particulièrement moins joyeux de prendre la route lorsque la pluie tombe. Le changement de saison provoque une dégradation des conditions de circulation : baisse de visibilité, chaussée humide. Prudence donc au volant et pensez à contrôler l'état de votre véhicule.

Il est donc temps de faire un check-up de votre véhicule :

- Assurez-vous que vos essuie-glaces sont en bon état
- Vérifiez le niveau de lave-glace
- Contrôlez le bon fonctionnement et le réglage de vos phares.

Sur la route, levez le pied. Les conditions de circulations sont glissantes. Une conduite prudente est donc de mise.

Il est aussi déjà temps de penser aux pneus hiver. Lorsque les températures ne dépassent plus les 7° pendant plusieurs jours, vous pouvez déjà envisager le changement de pneus.



Episode 3 : Haut en couleurs

Le rouge, l'orange, le jaune et les nuances de marron vous émerveillent. Toutes ses couleurs appellent à la balade en forêt, non ? Nous serions bien tentés de procéder à la cueillette des champignons. Si vous avez des connaissances en la matière, laissez-vous tenter mais si les champignons, marrons, glands et autres baies ne sont pas votre domaine, laissez-les bien là où ils sont.

Pour nous mais comme pour nos animaux de compagnie l'ingestion de certains champignons peut s'avérer fatale.

Episode 4 : Toujours en forêt

On y est. On se balade en forêt et on ne touche à rien. On respecte la nature, on la contemple et qu'est-ce qu'on est bien là. Rien ou presque pourrait détruire ce moment bucolique. Eh bien, soyez prudent pour vous et pour vos animaux de compagnie.

La chasse est ouverte !

Renseignez-vous et dirigez-vous vers les lieux où la chasse est interdite. Bien que les balades soient autorisées dans des zones de chasse, il n'en reste que cela est bien fortement déconseillé. Vous n'en serez que plus en sécurité.



Episode 5 : Attentif aux conséquences

L'été est fini et certaines conséquences vont seulement se montrer.

La teigne est une infection fongique qui s'attrape en général l'été. Mais, c'est à l'automne que les symptômes se déclarent en général : des pertes de poils sur des zones rondes. Il n'existe pas de traitement préventif alors soyez attentif et traiter vos animaux dès l'apparition des premiers signes. D'autant qu'il existe des traitements curatifs très efficaces.



A suivre ...



CAMBRIOLAGES PENDANT LES « MOIS SOMBRES »

En collaboration avec le Service Prévention des Délits de la Ville de Charleroi, LaSambrienne tient à sensibiliser ses occupants et vous rappelle à chaque période sensible, quelques conseils de sécurité.

Avec les jours qui commencent à raccourcir, les risques de cambriolage augmentent.

Comment les éviter ?

Les congés et les vacances d'octobre à janvier sont une période particulièrement à risque dans la mesure où certaines personnes s'absentent de chez elles. Que vous partiez quelques jours ou pendant un long moment, il est important de veiller à ce que votre logement n'attire pas l'attention d'éventuels voleurs.




Faites en sorte que votre habitation soit éclairée le soir. Les cambrioleurs préfèrent en effet opérer pendant les « mois sombres ». C'est pourquoi nous vous rappelons les quelques conseils de prévention suivants :

- Pensez à la visibilité et à la lumière : installez un minuteur sur vos lampes et assurez-vous que l'éclairage s'allume et s'éteigne à intervalles irréguliers et dans différentes pièces, selon vos habitudes de vie.
- Installez un éclairage équipé d'un système de détection de mouvements autour de votre habitation.
- Fermez portes et fenêtres, même si vous quittez une pièce ou votre habitation pour quelques instants seulement.
- Ne laissez pas de mot concernant votre absence sur votre porte.
- Faites une demande de surveillance gratuite de votre habitation pendant vos vacances ou lors d'un séjour prolongé à l'hôpital. Pour ce faire, vous pouvez vous adresser à votre police locale ou directement en ligne via « police.be ».
- Donnez à votre habitation l'impression d'être toujours occupée.
- Faites en sorte que votre boîte-aux-lettres soit vidée régulièrement.
- Vérifiez si votre habitation est visible de la rue et enlevez les éventuels arbres ou plantes qui gênent la visibilité.
- Ne laissez pas traîner d'outils ou d'échelles qui pourraient faciliter le travail des cambrioleurs. Fermez à clé votre abri de jardin.
- Dissimulez les objets attrayants et faciles à emporter, comme les bijoux, GSM, matériel vidéo, ordinateurs et autres appareils électroniques de valeur.
- Ne mettez pas sur votre trottoir l'emballage de votre nouvelle télévision à écran plat. Les cambrioleurs comprendraient ainsi qu'il y a quelque chose à voler chez vous.
- Déposez vos objets de valeur (argent et bijoux) dans un coffre à la banque.
- Enregistrez les numéros de série, notez les caractéristiques de vos objets de valeur et photographiez vos bijoux.
- Faites installer une serrurerie résistant à l'effraction. Les conseillers en prévention vol de votre Ville vous conseilleront volontiers et gratuitement à ce sujet.
- Jetez également un œil sur l'habitation de vos voisins et **signalez sur-le-champ tout agissement suspect aux services de police, au numéro 101 ou auprès de votre zone de police locale**. Notez aussi le numéro de plaque et la marque d'un véhicule suspect, puis communiquez ces informations à la police.



Pour tout complément d'information et/ou une visite conseil gratuite :

Service Prévention des Délits
Direction Prévention et Sécurité
T : 071/86 15 47
M : spd@charleroi.be 

Intoxication au CO :

ne vous laissez pas surprendre !

Sans le savoir, notre habitation peut se transformer en tueur silencieux. En effet, chaque année, plus de 1000 personnes sont victimes d'intoxication au CO

Quelles en sont les causes ?

Avec le retour de l'hiver et du froid,

- Nos appareils de chauffage ont repris du service à temps plein ;
- Nous aérons moins ;
- Nos appareils ne sont peut-être pas correctement entretenus ou dysfonctionnent.

La réunion de ces facteurs cause l'augmentation du risque de taux élevés de monoxyde de carbone (CO) à l'intérieur de nos maisons et par conséquent, de graves intoxications.

Pourquoi le CO est-il si dangereux ?

On l'appelle le tueur silencieux car :

- il est incolore, inodore et non irritant ;
- il se diffuse rapidement dans l'environnement et dans notre sang qui n'est plus oxygéné.

Quels sont les symptômes ?

Peu « remarquables », les principaux symptômes d'une intoxication au CO sont :

- des maux de tête et des vertiges ;
- des nausées ;
- des troubles de la vision, de l'odorat, de l'attention ;
- des douleurs thoraciques, musculaires, abdominales.

Pouvant aller, dans les cas les plus graves, jusqu'à la perte de connaissance voire la mort.

En cas d'accident, il faut impérativement :

- aérer immédiatement les lieux en ouvrant les portes et les fenêtres ;
- arrêter les appareils en fonctionnement ;
- évacuer les occupants des lieux ;
- appeler le **112** en mentionnant à l'opérateur la suspicion d'intoxication au CO.



Comment éviter une intoxication au CO ?

Chaudière, cuisinière, chauffages mobiles, chauffe-eau ... : tous ces appareils peuvent propager du CO dans votre logement s'ils ne fonctionnent pas correctement !

- Adressez-vous à des professionnels pour installer vos appareils, les entretenir chaque année, ramoner régulièrement le conduit de cheminée et contrôler l'évacuation des fumées ;
- Aérez fréquemment la pièce dans laquelle se trouve votre poêle ;
- Utilisez plutôt des chauffages d'appoint électriques qui ne produisent pas de CO (Attention ! Veillez à éteindre votre appareil avant de quitter le domicile) ;
- Vos appareils de cuisine servent à cuisiner, pas à vous chauffer.
- Soyez également vigilants avec vos poêles à charbon, bois et mazout, convecteur à gaz, cassettes ou feux ouverts.

RAPPEL

L'opération « Détection CO » reste disponible sur notre site.

Si vous êtes intéressé par l'installation d'un détecteur CO autonome dans votre logement, La Sambrienne s'engage à l'installer moyennant une prise en charge totale de 25 €. Cette participation financière englobe le matériel, la main-d'œuvre étant prise en charge par La Sambrienne.

Une fois installé, le détecteur sera votre propriété. Il vous appartiendra de veiller à son bon fonctionnement.



Remplissez le formulaire en ligne
www.lasambrienne.be –
rubrique « je suis locataires »,
entretenir son logement

La Sambrienne reçoit le permis unique pour le 5E ELEMENT

La Sambrienne a reçu le permis unique l'autorisant à construire un tout nouveau quartier : le 5E ELEMENT. 149 logements et 7.000m² de bureaux et d'espaces d'activité devraient y être construits, selon les dernières normes.

C'est le projet le plus ambitieux de La Sambrienne qui vient de réaliser une avancée décisive : la société de logements de service public (SLSP) de Charleroi et Gerpinnes a reçu le permis unique concernant le projet du 5E ELEMENT.

Un effort de longue haleine pour un document plus vaste qu'un « simple » permis d'urbanisme : Le permis autorise en effet La Sambrienne à construire un ensemble de 7 tours, organisé autour d'une place publique et destiné à recevoir des logements, les bureaux de La Sambrienne, 4 commerces, un parc de stationnement en sous-sol comprennent 156 places, 7 stationnements extérieurs, et des équipements techniques, le tout impliquant une modification de voirie communale.

C'est en effet un tout nouveau quartier, multifonctionnel et fidèles aux dernières évolutions en matière de gestion environnementale et de design urbain qui devrait sortir de terre. Une attention toute particulière a ainsi été portée à l'intégration de ce nouveau quartier dans le plan de redéploiement urbain de la Ville de Charleroi et dans la redynamisation de la Ville Haute.

Un projet sans précédent

« C'est un projet sans précédent pour nous, où nous devons faire appel à toute notre expertise », commente Fabrice Jacqmin, directeur immobilier de La Sambrienne. « Le suivi administratif de cette demande de permis a été gigantesque et complexe eu égard au nombre important d'acteurs et prescrits imposés par la Région pour ce projet. La Sambrienne reçoit en effet ce permis plus de 2 ans après son introduction. Nous tenons d'ailleurs à remercier les architectes de LAN / BLOW / BASE / PIRNAY / POLYTECH qui nous accompagnent dans ce projet et l'ont fait évoluer avec chaque demande. »

Et si elle se félicite de recevoir le permis unique, l'équipe de La Sambrienne prévoit déjà les prochaines échéances. La première, capitale, sera de trouver les derniers financements et soutiens nécessaires à la concrétisation du projet.

Si les constructions de logements sont majoritairement subsidiées, il reste plusieurs questions. « Le projet a dû changer et les exigences être revues pour l'obtention du permis unique. Le contexte économique a lui aussi changé, avec une hausse de 40% de presque tous les coûts », constate-t-on.

« Et puis, hors du logement, nous devons trouver des financements pour les espaces d'activités, les parkings, les abords, les voiries, les aménagements, la création d'un parc... C'est en fait, simplement, le coût de la création d'un tout nouveau quartier. »





LA **SAMBRIENNE**

> Offre

Les offres doivent être déposées, en personne, **UNIQUEMENT**, dans l'urne « OFFRE MAISONS » prévue à cet effet, à l'adresse suivante :

Boulevard Jacques Bertrand 48
6000 Charleroi
et ce, **avant le lundi 11 décembre 2023**
à 15h30

Celles-ci seront ouvertes en présence du Comité d'Acquisition d'Immeubles de Charleroi et du Directeur Gérant de La Sambrienne.

> Procédure

La procédure de vente prévoit une priorité en cascade pour (1) les locataires de La Sambrienne, ensuite (2) les candidats locataires de La Sambrienne, (3) les locataires d'une autre société de logement de service public (SLSP), (4) les candidats locataires d'une autre SLSP, (5) les pouvoirs locaux et finalement (6) les personnes physiques ou morales de droit privé.

À défaut d'offre dans la catégorie (1), priorité est donnée à la catégorie (2) et ainsi de suite.

> Visites

Sur rendez-vous

> Question?

Par mail à
info@lasambrienne.be
Par téléphone au 071/272.000

LASAMBRIENNE.BE

À VENDRE

Vous souhaitez devenir propriétaire ?
C'est possible. La Sambrienne vend certains logements.

Charleroi



PRIX DE VENTE MINIMUM

75.000€

Rue Motte, 39
3 chambres



Monceau-sur-Sambre



PRIX DE VENTE MINIMUM

70.000€

Cité Leburton, 13
3 chambres



PRIX DE VENTE MINIMUM

85.000€

Cité Malghem, 32
3 chambres



PRIX DE VENTE MINIMUM

80.000€

Cité Malghem, 55
4 chambres



Jumet



PRIX DE VENTE MINIMUM

62.000€Rue de l'Aurore, 73
2 chambres

Marcinelle



PRIX DE VENTE MINIMUM

85.000€Rue des Mineurs, 23
3 chambres

Retrouvez toutes
nos maisons
inoccupées
à vendre sur


www.lasambrienne.be


Combien coûte l'achat d'un logement social ?

Au prix de vente du logement, il faut ajouter les frais suivants :

Achat du logement	Exemple : 80.000€
Frais des actes d'achat du notaire	700 €
Droits d'enregistrement *	Gratuit
Frais de plan du géomètre	600 €
Prorata du précompte immobilier	250 €
Frais de l'acte de crédit du notaire	3.500 €
Réduction de prime à l'acquisition	- 750 €
	84.300€

(*)

- Gratuit pour les bénéficiaires de la prime à l'acquisition de la Région wallonne,
- 5% (si prêt social) ou 6% du prix de vente pour les personnes qui ne sont pas
- bénéficiaires de la prime et pour autant qu'elles ne soient pas propriétaires et
- qu'elles s'engagent à occuper le bien pendant 3 ans, soit 4.800 €,
- 12,5% ou 15% pour les personnes qui ne remplissent pas ces conditions, soit 10.000 €.

Les montants ci-dessus sont exemplatifs et uniquement renseignés à titre indicatif. Pour toute question, consultez votre notaire.

Existe-t-il des aides financières ?

Oui, il existe plusieurs aides financières et notamment :

- La prime à l'acquisition

Il s'agit d'une prime de 745€ accordée par la Région wallonne. Elle est octroyée sous certaines conditions.

- La gratuité des droits d'enregistrement

Comme expliqué plus haut, les droits d'enregistrement sont gratuits pour les bénéficiaires de la prime à l'acquisition de la Région wallonne et réduit à 5% (si prêt social) ou 6% pour les personnes qui ne sont pas bénéficiaires de cette prime et pour autant qu'elles ne soient pas propriétaires et qu'elles s'engagent à occuper le bien pendant 3 ans.

Qui peut m'accorder un prêt ?

La Sambrienne n'accorde aucun prêt. Vous devez donc prendre contact avec votre banque, le Fond des familles nombreuses ou un guichet de la Société wallonne du crédit social.

Voici vos représentants au sein du CCLP



En tant que locataire ou propriétaire d'un logement ayant appartenu à une société de logement, vous êtes représenté au sein de La Sambrienne par un CCLP (comité consultatif de locataires et de propriétaires), c'est-à-dire un groupe d'habitants bénévoles.

Ce comité est responsable, entre autres, d'accueillir les nouveaux locataires, d'organiser des activités et des animations de quartier, de donner son avis sur les relations entre société et habitants, sur l'entretien des logements, ou encore de contrôler et approuver les charges locatives.

Bureau et Administrateurs	Fonctions	Téléphone
Michel DALOZE	Président – Administrateur Régie quartier	0471/59.34.39
Serge LOSSIGNOL	Secrétaire – Administrateur Régie de quartier	0471/59.51.28
Michèle ARCURI	Secrétaire-adjoint	0476/21.38.62
Daniel LIONNET	Trésorier	0498/65.45.39
Maryse REMACLE	Administratrice-Référente technique, locative et communication	0475/85.35.91
Claude QUAIRIAUX	Administrateur-Référent technique et communication	0470/20.29.99

Le CCLP à votre service:

Chaque locataire, confronté à un problème d'ordre technique, pour la remise en ordre de son logement à charge du propriétaire, est tenu de s'adresser personnellement auprès du service de La Sambrienne, le 071/27.20.00 en n'oubliant pas de noter le jour où vous avez appelé, et le nom de la personne qui vous a répondu.

Cependant, il entre dans les missions du CCLP d'intervenir auprès de la Société pour des problèmes techniques communautaires (ex: qui touchent plusieurs logements, un quartier ou un immeuble.

Le CCLP ne peut intervenir pour les cas individuels que si la demande dépasse une période raisonnable de +/- 15 jours

ouvrables. Une autre mission du CCLP est de vous soutenir si vous souhaitez organiser une activité ou une action dans votre quartier. N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes ouverts à toutes propositions.

Les permanences locales du CCLP

Afin de garder un contact de terrain avec les locataires, le CCLP est organisé en « 7 antennes locales », si vous souhaitez une aide, une information ou faire part de vos doléances et suggestions, vous pouvez vous adresser soit à un membre du bureau ou à un représentant local.

Antenne de Lodelinsart

Rue Chausteur 28/4 – 6042 Lodelinsart
Contacter actuellement le 0471/59.51.28 ou 0475/85.35.91
Permanences sur rendez-vous.

Antenne de Dampremy

Rue des Biéaux 2/001 6020 Dampremy
STEVENS Claudine
0471/593756 – cclp.sc.6020@gmail.com
Permanences le premier lundi du mois de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous

Antenne de Marchienne-au-Pont

Avenue de l'Europe 14/15
6032 Marchienne-Au-Pont
BUELENS Sébastien
0476/2115 41 – cclp.sebastien@hotmail.com
Permanences les deuxième et quatrième mardi du mois de 10h à 11h30 et sur rendez-vous.

Antenne de Couillet et Gerpinnes

Rue des Sarts 42 – 6010 Couillet
QUAIRIAUX Claude
0470/202999
claudc.cclp.6280@hotmail.com
Permanences le premier lundi du mois de 14h30 à 17h00, le troisième jeudi du mois de 10h30 à 12h30 et sur rendez- vous.

Antenne de Charleroi Nord

Rue d'Himeji 156 – 6000 Charleroi
BARBET Daniel
Contacter au 0471/556363
du lundi au vendredi entre 9h et 17h
cclp.charleroi@hotmail.com
Permanences sur rendez-vous.

Antenne de Marcinelle

Avenue du Chili 14 – 6001 Marcinelle
ARCURI Michel
0476/21.38.62
cclp6001michel@gmail.com
Permanences sur rendez-vous.

Antenne de Montignies-sur-Sambre

Rue Edmond Yernaux, 2/005
6061 Montignies-Sur-Sambre
DE PAUW José
0476/780040 – cclpjose6061@gmail.com
ARCURI Michel
0476/213862 – cclp6061michel@gmail.com
Permanences les deuxième et quatrième jeudi du mois de 16h30 à 18h00 et sur rendez-vous.

En tant que locataires
vous avez des droits,
mais aussi des devoirs!



La fête des voisins à Mont-sur-Marchienne, Charleroi, Marcinelle et Gerpennes

Le CCLP de Mont-sur-Marchienne et son comité, organisaient « la fête des voisins ». La journée a débuté par la dégustation des petits pains aux chocolats et des croissants. Différents jeux étaient proposés dont un château gonflable pour les enfants venus nombreux, ainsi qu'un barbecue pour le petit en-cas dans la journée.

Mont-sur-Marchienne n'était pas la seule à l'honneur : 3 autres implantations (Charleroi, Marcinelle, Gerpennes) ont aussi organisé la manifestation.

Il est certain que l'année prochaine les cités retrouveront leurs « fêtes des voisins » grâce à l'organisation dynamique des comités et du CCLP de La Sambrienne.



je veux louer



LA SAMBRIENNE

> Conditions

Des conditions de revenus s'appliquent: vous devez disposer d'un revenu minimum de 29.100€ (pour une personne seule) et 36.400€ (pour plusieurs personnes)

> Visites

Sur rendez-vous

> Question?

Visitez www.lasambrienne.be

Vous trouverez plus de photos et tous les logements disponibles sur notre site Internet

LASAMBRIENNE.BE



À LOUER

En plus des attributions de logements sociaux, La Sambrienne dispose de logements à loyer abordable.



LOYER

485,23€

Rue Turenne, 5/021

CHARLEROI

1 chambre

P&B B



LOYER

593,64€

Rue des Bateliers, 80

MARCHIENNE-AU-PONT

1 chambre

P&B C



LOYER

593,06€

Rue de Mons, 12/021

MARCHIENNE-AU-PONT

2 chambres

P&B B



LOYER

718,74€

Av. du Centenaire, 123/034

MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

2 chambres

P&B A

Environnement Citoyenneté

Construisez votre projet professionnel.

Réalisez des chantiers d'apprentissage en situation réelle dans votre quartier.

Apprenez les techniques de bases des métiers liées à l'entretien d'un quartier : gestion des espaces-verts et de la voirie, peinture des communs, ...

Découvrez nos astuces pour agir sur la planète et renforcer la convivialité : jardins partagés, bacs à compost collectifs, ...

Contrat de formation FOREM
Entrée permanente

INFOS&INSCRIPTION

Asbl Régie des quartiers de Charleroi

071/ 70.28.30

sylvie.lambinon@rdqcharleroi.be





FLEURUS
 FONTAINE-L'EVÊQUE
 GERPINNES
 MONTIGNY-LE-TILLEUL

COLLECTES HEBDOMADAIRES DE DÉCHETS RÉSIDUELS

(sacs de max. 15 kg ou conteneurs gris, selon la commune)

COLLECTES DE DÉCHETS ORGANIQUES

(conteneurs verts, selon la commune)



JOUR	FLEURUS	FONTAINE-L'EVÊQUE	GERPINNES	MONTIGNY-LE-TILLEUL	CHARLEROI
LUNDI	FLEURUS 1 WANFERCÉE-BAULET LAMBUSART				DAMPREMY LODELINSART MARCHIENNE-AU-PONT
MARDI	FLEURUS 2 FLEURUS HEPPIGNIES WANGENIES		ACOZ, JONCRET GERPINNES GOUGNIES LAUSPRELLE LOVERVAL VILLERS-POTERIE HYMIÉE, FROMIÉE		CHARLEROI GOUTROUX MONCEAU-SUR-SAMBRE
MERCREDI		FONTAINE-L'EVÊQUE FORCHIES-LA-MARCHE LEERNES		LANDELIES MONTIGNY-LE-TILLEUL	JUMET ROUX MONT-SUR-MARCHIENNE
JEUDI					COUILLET MARCINELLE RANSART
VENREDI	FLEURUS 3 SAINT-AMAND BRYE WAGNELÉE				CHARLEROI GILLY GOSSELIES MARCHIENNE-DOCHERIE MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

REPORTS DE COLLECTES UNIQUEMENT DE SACS BLANCS TIBI ET DES CONTENEURS À PUCE GRIS ET VERT EN RAISON D'UN JOUR FÉRIÉ

JOURS FÉRIÉS	DATES	REMPLACEMENT
TOUSSAINT	Mercredi 01 novembre 2023	Samedi 04 novembre 2023
SAINT-ÉLOI	Vendredi 01 décembre 2023	Samedi 02 décembre 2023
NOËL	Lundi 25 décembre 2023	Samedi 23 décembre 2023
NOUVEL AN	Lundi 1er janvier 2024	Samedi 30 décembre 2023

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE

	OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
	P	PMC	P	PMC	P	PMC
FLEURUS 1	16	2-16-30	13	13-27	11	11-23
FLEURUS 2	17	3-17-31	14	14-28	12	12-26
FLEURUS 3	20	6-20	17	3-17	15	2-15-29
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
FONTAINE-L'EVÊQUE	11	11-25	8	8-22	6	6-20
GERPINNES	10	10-24	7	7-21	5	5-19
MONTIGNY-LE-TILLEUL	25	11-25	8	8-22	20	6-20

Date en rouge: collecte le samedi pour cause de jour férié.

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE - CHARLEROI



	OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
CHARLEROI	13-27	13-27	10-24	10-24	8-22	8-22
COUILLET	5	5-19	2-30	2-16-30	28	14-28
DAMPREMY	9	9-23	6	6-20	4-30	4-18-30
DOCHERIE	6	6-20	3	3-17	2-29	2-15-29
GILLY	27	13-27	24	10-24	22	8-22
GOSSELIES	6	6-20	3	3-17	2-29	2-15-29
GOUTROUX	24	10-24	21	7-21	19	5-19
JUMET	18	4-18	15	4-15-29	13	13-27
LODELINSART	16	2-16-30	13	13-27	11	11-23
MARCHIENNE-AU-PONT	23	9-23	20	6-20	18	4-18-30
MARCINELLE	12	12-26	9	9-23	7	7-21
MONCEAU-SUR-SAMBRE	24	10-24	21	7-21	19	5-19
MONT-SUR-MARCHIENNE	4	4-18	4-29	4-15-29	27	13-27
MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	20	6-20	17	3-17	15	2-15-29
RANSART	26	12-26	23	9-23	21	7-21
ROUX	11	11-25	8	8-22	6	6-20

Dates en rouge: collecte le samedi pour cause de jour férié.

CONSULTEZ LE SITE WEB!
 Plein d'infos sur www.tibi.be



ADRESSES DES RECYPARCS

- **Anderlues** →
Rue du Terril
- **Chapelle-lez-Herlaimont** →
Allée de la Valériane
- **Charleroi I (Couillet 1)** →
Rue de Marcinelle
- **Charleroi II (Ransart)** →
Rue des Raspes
- **Charleroi III (Couillet 2)** →
Route de Châtelet
- **Courcelles** →
Rue de Binche
- **FAC (Farciennes - Aiseau-Presles - Châtelet)** →
Rue Odon Godart
- **Fleurus** →
Rue de Mellet
- **Fontaine-l'Evêque** →
Rue du Pétria
- **Gerpennes (Joncret)** →
Rue J.-J. Piret
- **Ham-sur-Heure/Nalinnes** →
Chemin de Hameau
- **Les Bons Villers (Frasnes-lez-Gosselies)** →
Rue du Cadeau
- **Montigny-le-Tilleul (Landelies)** →
Chemin de la Falgeotte
- **Pont-à-Celles (Luttre)** →
Gare de Luttre

HEURES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi
de 10h15 à 18h00*.

Le samedi de 09h15 à 17h30*.

Les recyparcs sont fermés les lundis et les jours fériés

01/01, 01/05, l'Ascension (18/05), 21/07, 15/08, 01/11, 11/11, 01/12 et 25/12.

* Heure de la dernière entrée.

La fermeture a lieu 15 min. après l'heure de la dernière entrée.



Cité Propre - Calendrier 2023

La Sambrienne poursuit son opération Cité Propre. Les habitants auront l'occasion d'évacuer les encombrants de leurs logements ... et de leurs quartiers.

Calendrier 2023 : OPC

Date	Commune	Quartier	Rues concernées
14-09-23	MARCINELLE	BERCEAU	Rues du Berceau, A. Goffin, des Monts, du Foyer, R. Jacques, J. Wauters, des Champs
19-09-23	MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	YERNAUX	Rues E. Yernaux, F. Hotyat, R. Decooman
21-09-23	MARCHIENNE-AU-PONT	EUROPE	Avenue de l'Europe et Rue Dunant
26-09-23	MARCHIENNE-AU-PONT	SPIGNAT	Rue du Spignat
28-09-23	MARCINELLE	CECA	Avenue de la Ceca
03-10-23	DAMPREMY	MORET	Rues Dr Moret, Bieraux, Impasse Chausteur, Decoux
05-10-23	MONT-SUR-MARCHIENNE	MORIA	Rues du Moria, Charbonnières, Bergerie et J.Ruhl
10-10-23	MONT-SUR-MARCHIENNE	RENCHON	Rues C.Renchon, Gerneveaux, Mon Logis, Déportés, H.Hoover, Nestor Bal, W.Churchill, G. de Gaulle, Brigade Piron

Calendrier 2023 : OPC+

Date	Commune	Quartier	Rues concernées
24-10-23	JUMET	LORIAUX	Rues des Hamendes, O.Germain, J.Demotte, Union, Badot, Aurore, Maudron

→ Retrouvez l'intégrale du calendrier sur notre site internet :

<https://www.lasambrienne.be/opc2023/>



contacts

NOUS SOMMES
FERMÉS :

Mercredi 1 novembre 2023
Jeudi 2 novembre 2023
Vendredi 3 novembre 2023
Vendredi 1 décembre 2023
Lundi 26 décembre 2023
Lundi 2 janvier 2024

■ UN SITE INTERNET **www.lasambrienne.be**

Disponible 24h/24 – 7j/7

■ UN NUMÉRO UNIQUE **071/272.000**

- Pour toutes demandes d'interventions techniques en dépannage et en urgence

Service dépannages et urgences

> Du lundi au jeudi:

de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00

> Le vendredi: **de 8h30 à 11h30**

- Pour toutes demandes relatives à votre loyer, votre situation financière, votre dossier de candidature, une demande de transfert

Service Locatif et Social

> Du lundi au vendredi:

de 8h30 à 11h30

■ POUR NOUS ÉCRIRE

- Tous les courriers doivent être adressés au siège social,

rue Trieu Kaisin, 70

6061 Montignies-sur-Sambre

- **EMAIL:**

info@lasambrienne.be

■ POUR NOUS RENCONTRER

**Boulevard Jacques Bertrand, 48
à 6000 Charleroi**

> Sur rendez-vous